

Une Saison en Enfer

L'Ecole de Musique de Roncq

Novembre 2019

L'école de musique de Roncq était une école dynamique, reconnue dans l'agglomération, et appréciée dans la cité par la qualité de ses enseignements et par la diversité de ses projets de diffusion.

Aujourd'hui, elle n'est plus qu'une ombre dans le paysage roncuois.

Voilà maintenant 18 mois que ses enseignants vivent un véritable calvaire.

Ci après le feuilleton de cette lente descente aux enfers:

Février 2018, le directeur de l'école et moi-même sommes convoqués à une réunion avec le DGS et la DRH, pour «discuter» d'une nouvelle tarification pour la rentrée 2018/2019.

Sauf que tout était déjà ficelé. Les nouveaux tarifs nous ont été imposés par la hiérarchie, comprenant une augmentation de 15 à 25% par rapport à ceux pratiqués jusqu'à présent.

De plus, le public non roncuois ne pourrait plus s'inscrire à l'école!

Mon collègue et moi nous sommes opposés à cette augmentation si violente, expliquant que l'école allait, d'une part voir ses effectifs chuter, et que d'autre part, mettre en péril les associations musicales de la Ville.

Cette réunion n'était en fait qu'un prétexte pour annoncer le fond du dossier qui était, qu'à partir de l'été, les professeurs avaient pour obligation de proposer des stages musicaux avec des pédagogies «innovantes» en direction des centres de loisirs, entre autres, et que leur rythme de travail allait passer de 36 à 46 semaines par an.

Tout cela, bien sûr, sans augmentation de salaire et au nom de l'équité!

Nouvelle opposition de notre part, en rappelant quel était notre cadre d'emploi, nos missions et pourquoi les temps de pause étaient nécessaires aux élèves.

Il s'en est suivi une série de rencontres avec la hiérarchie; rencontres d'abord plénières, qui se terminaient en de véritables «massacres à la tronçonneuse», puis par des entretiens individuels, assimilés à des «gardes à vue».

Puis est venu le temps des sanctions, de la mise au placard du directeur, de moi-même, de la démission des collègues contractuels, des arrêts longue maladie, des contrats précaires pour les non titulaires ou les emplois accessoires, etc...

Bref, le corps en «saignant» dans la souffrance ou/et en profonde perte!

Les professeurs titulaires, soutenus et conseillés par le SNEA, mais aussi certains élèves adultes et des parents, avons mené des actions sous forme: d'articles de presse, de pétitions, d'édition de tracts et même d'une manifestation.

Notre hiérarchie est restée sourde et avait parfaitement «bétonné» tout cela, en faisant voter par le Conseil Municipal ce projet désastreux et ces nouveaux rythmes de travail pour les enseignants, allant même jusqu'à acheter le syndicat CGT de la collectivité pour contrôler les séances des Comités Techniques.

Aujourd'hui ces 4 représentants viennent d'être radiés par leur propre section départementale, et ne peuvent plus se présenter sous l'étiquette CGT... (je dispose de tous les courriers).

Dorénavant, les professeurs doivent: soit travailler pendant les vacances devant des classes vides, soit animer des stages pour occuper des publics divers et variés, ou alors poser des jours de congés, comme tout agent de la Ville.

Néanmoins, la propagande et la communication mise en place par le Maire battent leur plein!

Tout va de mieux en mieux à l'école de musique: diffusion sur les réseaux et les médias locaux de vidéos sur ces stages qui ne ressemblent à rien, avec des enfants qui tapent sur des djembes, qui s'amuse à 3 ou 4 sur des pianos... des photos dans lesquelles nous voyons toujours les mêmes personnes (souvent les enfants du Maire) avec des instruments différents, afin de gonfler le nombre d'activités organisées. Pour ce qui concerne les enseignants, une campagne de mépris et de discrédit puisque nous ne sommes que quelques-uns, des nantis qui s'accrochent à leurs privilèges!

Tout cela est beaucoup plus vendeur n'est ce pas?

En définitive, depuis cette réforme, l'école a perdu 40% d'inscrits à la rentrée 18/19. Certaines disciplines, essentielles pour la survie des pratiques amateurs, ne sont plus enseignées par manque de professeurs postulants (trombone, tuba...).

D'autres classes ont déjà perdu jusqu'à 75% de leur effectif d'avant la «réforme» (trompette, clarinette).

Constatant cette hécatombe, la Ville réagit et fait revoter une nouvelle tarification pour accueillir en 19/20 à la fois les non-Roncuois, et propose des tarifs beaucoup plus attractifs aux Roncuois !

Malgré cela, en cette rentrée scolaire 19/20, les inscriptions restent inchangées, toujours moins 40% d'inscrits!

Pour l'heure, 2 collègues titulaires à temps complet seront mis à disposition du CDG en février 2021. Pour ma part, ce sera en février 2020. Plus grave encore, ces 2 professeurs et moi même formons à nous trois le bureau de la section SNEA-UNSA de l'école!!! Cherchez l'erreur...

Heureusement un peu d'espoir quand même, le juge administratif de Lille vient de clôturer l'instruction pour la trentaine de dossiers en contentieux, estimant qu'il a assez d'éléments en sa possession pour juger. Il se pourrait donc bien qu'il y ait une date d'audience dans les semaines à venir...

Alors, croyons en la justice et croisons les doigts!

Jacinto Carbajal, professeur de jazz et contrebasse
délégué régional Hauts de France
secrétaire de section à Roncq